

Quelques Questions/Réponses liées au ‘Asrou

Q. 68 : Qu’en est-il pour le fait que les femmes ne se rassemblent qu’entre elles (en groupe) pour accomplir le ‘Asrou du vendredi après le ‘Asr ?

R. 68 : Les femmes n’ont pas à se rassembler pour le ‘Asrou, ni pour la Wadhifa, mais chacune d’entre elles les évoque individuellement dans sa maison et à voix basse. Il ne leur est pas permis de se réunir entre elles, ni d’accomplir à voix haute leur dhikr, car la voix est une intimité et cela doit être dissimulé autant que possible. Tout le bien est dans le suivi et tout le mal est dans les inventions. (Cheikh Nadhifi) (À part pour les cas mentionnés dans **les devoirs** du Wadhifa)

Q. 69 : Peut-on rattraper (**Qada**) le ‘Asrou si on a oublié de l’accomplir le vendredi ?

R. 69 : Le Asrou ne peut se rattraper une fois son temps d’accomplissement passé.

Il est rapporté dans **Ifadat-l-Ahmediya** que Seïdina Ahmed Tidjani (qu’Allah sanctifie son précieux secret) a dit : « **Le Dhikr du Joumou’a après le ‘Asr (Heïlala) si son temps est passé, il ne se rattrape pas** ».

Sidi Taïeb Sefiani (qu’Allah l’agrée) a commenté en disant : « **Contrairement au Ouird (Lazim) et au Wadhifa qui doivent toujours être rattrapés** ».

Sidi Mohamed El Hafidh Tidjani a ajouté : « **Car pour le Ouird et la Wadhifa, on fait le vœu (Nadhr) de les rattraper alors qu’il n’y a pas de vœu pour le rattrapage du Dhikr du vendredi. Or il est un devoir de se conformer au vœu accompli** ».

Q. 70 : Que doit faire un groupe qui accomplit la Wadhifa le vendredi avant le Maghreb et qui constate que s’ils continuent leur Wadhifa, ils ne pourront pas effectuer le ‘Asrou dans son temps ?

R. 70 : S’ils constatent effectivement qu’en complétant la récitation de la Wadhifa, ils ne pourront pas accomplir le ‘Asrou dans son temps, alors ils arrêtent la Wadhifa et ils débutent leur ‘Asrou jusqu’au Maghreb, puis ils prient la prière du Maghreb et après le salut final ils complètent ce qui leur manquait du Wadhifa directement (et individuellement) sans entamer les dhikr après les prières. Après avoir fini, ils pourront accomplir les dhikr d’après les prières. (Cheikh Ahmed Tidjani Chinguitti)

Q. 71 : Que doit faire celui qui ne trouve pas de groupe pour accomplir le ‘Asrou ?

R. 71 : Il doit se conformer alors à la parole de Seïdina Ahmed Tidjani (qu’Allah sanctifie son précieux secret) qui a dit : « **Celui qui ne trouve personne pour faire le dhikr du vendredi, qu’il évoque seul de 1000 à 1600 fois la Heïlala** ». (**Ifadat-l-Ahmediya**)

Q. 72 : Quelle est la règle concernant celui qui rejoint en retard le groupe récitant le ‘Asrou, est-ce qu’il lui suffit ce qu’il a récité avec eux si c’est moins de mille ou doit-il compléter ce qui manque ?

R. 72 : Celui qui rejoint en retard le groupe récitant le ‘Asrou, il récite avec eux jusqu’à ce qu’il finisse et s’il termine à l’heure du Maghreb alors ce qu’il a récité lui suffit, mais s’il reste du temps il doit alors compléter ce qui lui manque ou au moins jusqu’à atteindre mille grains et pas moins. (Sidi Mohamed ibn Hasan Jakani)

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d’Europe

